

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE
Commune de
PAULHAN

Séance du 15 Avril 2021

N° 2021/04/07

Date de la convocation	07 /04 / 2021
Présents : 20	<u>Votes</u> : 22
Absents : 01	Pour : 20
Représentés : 06	Ne prennent pas part au vote : 04
	Contre : 01
	Abstention : 01

L'an deux mille vingt et un et le quinze avril,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni à la salle des fêtes, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, GUERIN Grégory, GASC Carine, JAURION Léon, PONCÉ-LABORDA Véronique, GASC Georges, AMMARI Hanane, CAPELLE Laetitia, LAMBERT Marcel, HEREDIA Fabienne, GARIN-MICHAUD Gérard, NOUGOUM Mohamed.

Etait Absent : Mr JAM Thierry.

Procurations : - Mme RICARD Christine à Mr VALERO Claude
- Mme CAMPOY-LAMBERT Véronique à Mme AMMARI Hanane
- Mr BIROUSTE Pascal à Mr ALEIX Bertrand
- Mr SEBASTIAN David à Mme PONCÉ-LABORDA Véronique
- Mme DJUROVIC Aleksandra à Mr NOUGOUM Mohamed
- Mr DUPONT Laurent à Mme HEREDIA Fabienne

Objet : Subventions aux associations – année 2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du budget primitif 2021, un crédit de 60 000,00 € a été inscrit afin de pouvoir verser aux

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20210415-2021-04-07-DE
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021

associations locales, d'une part une subvention de fonctionnement et d'autre part les aider à financer certains projets spécifiques.

Il convient maintenant de fixer le montant des subventions attribuées à chaque association.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal, par 20 voix Pour, 1 voix Contre et 1 Abstention, 4 élus ne prennent pas part au vote car ils sont membres d'une association,

Attribue les subventions suivantes :

Association	Subvention votée par Conseil Municipal		
	Fonctionnement	Action	TOTAL
As Sport Collège	150 €	-	150 €
Cyclc club	150 €	200 €	350 €
ESP Basket	150 €	250 €	400 €
ESP Tambourin	150 €	400 €	550 €
La Gaule Paulhanaise	150 €	-	150 €
Lou Récantou	150 €	2250 €	2400 €
Moto Owner's group	150 €	-	150 €
Paulh'en Vie	150 €	-	150 €
Tennis Club Paulhan	150 €	500 €	650 €
Accompagnement Scolaire et Conseil en Education	150 €	-	150 €
As Laïque collège	150 €	75€	225 €
1-2-3 Soleil	150 €	480 €	630 €
A Cloche Patte	150€	-	150€
AJPK	150 €	2000 €	2150 €
Amis de Paulhan	150 €	350 €	500 €
Bien chez nous nous	150 €	450 €	600 €
Comité des Fêtes	150 €	4900 €	5050 €
Evens	150 €	1600 €	1750 €
Histoire d'Etre	150 €	1700 €	1850 €
Foyer Rural	150 €	-	150 €
Rencontre et Loisirs	150 €	-	150 €
KEY Lan	150 €	-	150 €
La Pomponnette	150 €	4000 €	4150 €
Les Vignerons du Paulhanais	150 €	-	150 €
PG CATM	150€	450€	600€
Qu'est-ce-qu'on attend	150 €	1600 €	1750 €
La Ritournelle	150 €	500 €	650 €
TOTAL	4050€	21 705€	25 755€

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20210415-2021-04-07-DE
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021

Dit que ces dépenses sont inscrites au budget primitif 2021, section d'exploitation, chapitre 65, article 6574.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.



Le Maire
Claude VALERO

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20210415-2021-04-07-DE
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021